

Animateur : Eric Rousseaux

## Quelles qualifications pour les meneurs ?

Geneviève Ardaens - Renaud Vinck

### Etat des lieux :

> **Jusqu'en 2005** : aucune formation spécifique.

Autour de la pratique de l'attelage , existaient

le BPJEPS attelage

axé sur la pratique sportive et la pédagogie

le MATE (meneur accompagnateur de tourisme équestre)

axé sur la conduite d'un attelage à un ou deux

chevaux en randonnée

> **2005 création d'un CS UCA au sein du MAAF**

**Un CS = certificat de spécialisation...**

**= complément de formation apporté à un diplôme**

**dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de l'apprentissage**

Formation de 400 à 600 h + 8 semaines de stage

Formation organisée et validée régionalement

> Ce CS est conçu en fonction d'un référentiel professionnel et mis en œuvre à travers 4 unités capitalisables .

### Le référentiel professionnel de 2005 :

L'utilisateur professionnel de chevaux attelés (UPCA) emploie des chevaux contre rémunération

- soit pour transporter du public ou des marchandises,

- soit pour effectuer des travaux agricoles (travail du sol...) ou forestiers (débardage)

dans des lieux publics ou privés et en engageant sa propre responsabilité.

> Les UC du référentiel

#### UC 1

Etre capable d'assurer l'entretien des animaux de traction en respectant les règles de sécurité et le bien être animal

#### UC 2

Etre capable d'utiliser des animaux de traction dans le respect de la sécurité et le bien être animal

#### UC 3

-Etre capable de réaliser une activité d'attelage dans le respect de l'environnement et de la sécurité et le bien-être animal

Cette unité sera spécifiée en fonction de l'activité support choisie par le centre de formation.

#### UC 4 OTI 4

Etre capable d'analyser la gestion d'une activité d'attelage

De 2005 à 2014 :

de 5 à une quinzaine de centres de formation d'une douzaine à près de 80 personnes formées par an

### Analyse de ce dispositif de formation

#### > **Pour le Ministère :**

Des formations très hétérogènes

Une qualification des formateurs aussi très hétérogène

#### > **Pour les formateurs (Ifce)**

Prérequis pour rentrer en formation

Temps de formation insuffisant

Harmonisation nationale nécessaire

Pas assez d'échanges avec la diversité professionnelle

#### **Pour le syndicat des cochers**

Diversité des formations

Niveau de compétences, niveau d'évaluation

Les évaluateurs insuffisamment formés

### Perspectives

#### - **2012 : suppression du BEPA activités hippiques**

#### - **chantier d'analyse du métier de meneur mené par la DGER en 2014-2015**

consultations de professionnels

note d'opportunité comportant

une analyse de l'existant

des préconisations d'évolution

#### - **2016 réforme du CS engagée**

Ref professionnel présenté en fin d'année

Formation de niveau IV

La méthode Achenbach enseignée obligatoirement

Cadrage sur la composition du jury qui valide les rubans de formation et les épreuves.

Présence du SNCPuCA

#### **Le CS commence à être connu, reconnu**

par les employeurs (collectivités en particulier)

#### **L'activité des meneurs se diversifie**

#### **Une offre de formation continue à proposer**